



COMMUNE de  
**4607 DALHEM**

Services administratifs :  
Rue de Maestricht 7  
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22  
379.49.08  
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :  
0207.340.468

info@commune-dalhem.be  
www.dalhem.be

Agent traitant :  
B. DEBATTICE, Chef de  
bureau administratif  
Ligne directe :  
04/374.74.32  
Courriel :  
beatrice.debattice@commune-  
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.  
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,  
est invité(e) à se trouver à la séance du  
Conseil communal qui se tiendra  
**à la Maison communale,**  
**rue Général Thys n° 27,**  
**le JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024**  
**à 20H00***

**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE PUBLIQUE**

1. Conseil communal / Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un conseiller élu
2. CPAS / Prestation de serment de la Présidente du CPAS en qualité de membre du Collège communal
3. Directrice générale stagiaire – Prestation de serment
4. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 02.12.2024
5. Arrêtés de police – Prise de connaissance
6. Finances / Budget communal 2025 – Vote d'un douzième provisoire pour le mois de janvier - Décision
7. Finances / Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2025
8. Finances / Taxe communale additionnelle au précompté immobilier - Exercice 2025
9. Finances / Marché de services – Désignation d'un ingénieur pour l'étude de réfection du pont de Chenestre à Dalhem – Approbation des conditions et du mode de passation
10. Finances / CPAS – Modification budgétaire ordinaire 1/2024 - Approbation
11. Finances / CPAS - Budget – Services ordinaire et extraordinaire - Exercice 2025 - Approbation
12. Enseignement / Création d'un cadre temporaire dans l'enseignement primaire – Classes de neige 2025
13. Enseignement communal maternel – Ouvertures de classe au 19.11.2024 – Ecoles communales de Berneau et de Warsage
14. Jeunesse / Affiliation 2025 au CRECCIDE ASBL – Convention de partenariat 2025
15. Délégation au Collège communal – Personnel communal – Compétence de désigner sous contrat et mettre fin aux contrats des agents communaux

Province de 4000 LIEGE  
Arrondissement de 4000  
LIEGE



COMMUNE de  
**4607 DALHEM**

Services administratifs :  
Rue de Maestricht 7  
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22  
379.49.08  
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :  
0207.340.468

info@commune-dalhem.be  
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de  
bureau administratif

Ligne directe :  
04/374.74.32

Courriel :  
beatrice.debattice@commune-  
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE  
DE LA DEMOCRATIE LOCALE  
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre  
de résolution, si la majorité de ses membres  
en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convo-  
quée deux fois sans s'être trouvée en  
nombre compétent, elle pourra, après  
une nouvelle et dernière convocation,  
délibérer quel que soit le nombre des  
membres présents sur les objets mis  
pour la troisième fois à l'ordre du jour.

**COMMUNE DE 4607 DALHEM**

*Madame, Monsieur le Conseiller,  
est invité(e) à se trouver à la séance du  
Conseil communal qui se tiendra  
**à la Maison communale,**  
**rue Général Thys n° 27,**  
**le JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024**  
**à 20H00***

**ORDRE DU JOUR**

16. Délégation au Collège communal - Finances – Octroi de  
certaines subventions
17. Délégation au Collège communal - Finances – Marchés publics –  
Choix des modes de passation et des conditions de marché pour  
les budgets ordinaires et extraordinaires
18. Délégation au Collège communal - Funérailles et sépultures -  
Concessions de sépultures

**HUIS CLOS**

19. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du  
07.11.2024
20. Personnel communal temporaire / Désignations et  
remplacements - Ratifications
21. Personnel communal / Réductions des prestations - Ratifications
22. Enseignement / Personnel enseignant maternel et primaire –  
Désignations à titre temporaire - Ratifications

Dalhem, le 10 décembre 2024.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

J. LEBEAU

B. DEFAUWES